

CA N°1 10 OCTOBRE 2024

En réponse à la sollicitation de Mme la Principale, Mme THOMANN représentante des parents d'élèves accepte d'effectuer le secrétariat de séance.

Madame la Principale ouvre la séance à 18h05 Le quorum est atteint avec 14 présents au moment de l'ouverture du C.A.

Madame la Principale donne lecture de l'ordre du jour.

RUBRIQUE I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 juin 2024

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque dans les dix jours ayant suivi son envoi aux membres du conseil d'administration, en application de son règlement intérieur il est considéré comme adopté à l'unanimité.

Résultats du vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Entrée de Mme Pelletan à 18h11 .

RUBRIQUE II MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Présentation de rentrée 2023-2024 (Powerpoint)

Mme BELVEZE présente les grandes lignes du powerpoint qui sera annexé en pièce jointe.

2 Présentation du programme « Phare » pour information

Mme Pannaud présente le programme « PHARE » 2024 - 2025

- Participation à la journée « non au harcèlement » du 07 novembre : action collective prévue en M4 à partir d'un support commun. Au CDI, une sélection de livres sur ce sujet sera exposée et les ambassadeurs harcèlement élaboreront « l'arbre de la bienveillance » à partir des mots notés par leurs camarades. Un jeu de l'oie sur le harcèlement sera proposé aux élèves en étude .
- Formation de ambassadeurs vendredi 11 octobre pour les nouveaux et de tous les ambassadeurs jeudi 7 novembre et tout au long de l'année scolaire.
- Participation au concours du Prix Non au Harcèlement : création d'une vidéo par ou groupe de 10 élèves encadrés par une AED, le dépôt se fera en janvier 2025.
- Actions de sensibilisation Safer Internet Day : plus spécifiquement le 11 février mais tout au long des mois de février et mars. A destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative.
- participation aux actions de sensibilisation de l'association Génération numérique . Thématiques retenues : l'E-réputation, la désinformation, la magie de l' IA générative (4^{ème})
- Sensibilisation aux enjeux et aux risques du numérique et à l'impact sur les adolescents : niveaux 5^{ème} et 3^{ème} Mme Massuyau professeure documentaliste.
- Autre événement prévu cette année : intervention de la gendarmerie auprès des parents et de la

communauté éducative sur le cyber harcèlement en soirée soit le 18 février soit le 20 février 2025 .

3. Affectation des IMP 2024 2025

8 IMP nous ont été attribuées pour l'enseignement + 0.25 fléchés personnels d'éducation.

Elles doivent être payées aux intéressés au service fait. Une exception est faite pour celles de coordonnateur des activités physiques et sportives et artistiques et de référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RUPN) qui sont considérées comme annuelles et doivent être présentées pour avis lors du premier conseil d'administration pour qu'elles puissent être annualisées. Après consultation du conseil pédagogique et concertation avec les personnels, les IMP suivantes sont proposées :

- 2 IMP RUPN : Madame LATANIÈRE
- 1 IMP Cordées de la réussite : Madame LATANIÈRE (IMP académique en attente)
- 1 IMP Autres missions : Mme PANNAUD
- 1 IMP Coordination de l'EPS : Madame LARCHÉ
- 1 IMP Chorale : Madame TINARD
- 0.5 IMP Référent culture : Madame BERTHELOT
- 0.5 IMP Partenariat entreprises : Madame LATANIERE
- 1 IMP Partenariat entreprises : Madame LARCHÉ
- 0.5 IMP Coordonnateur cycle : Madame MULLER
- 0.5 IMP Coordonnateur cycle : Monsieur RAFIN
- 0.25 IMP Coordination du dispositif devoirs faits Mme DINAND

Toutes les IMP sont attribuées.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Point sur les PACTES et les besoins en RCD pour information

- Protocole RCD 2024 – 2025 présenté au conseil pédagogique : objectifs , diagnostic des besoins, modalités de mise en œuvre, critères d'évaluation.
- Un abondement en PACTES a été demandé , le collège a obtenu 4 parts de PACTES supplémentaires.
- Désormais les parts de PACTES sont fléchées en ce qui concerne les RCD et devoirs faits .
- Une enveloppe de 211 heures fléchées devoirs faits sera déléguée au collège pour l'année 2024 – 2025 .

RUBRIQUE III. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

1. Voyages scolaires 2024-2025

☐ Voyage scolaire à Saint-Lary-Soulan (avril 2025)

Le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités prévisionnelles de financement du séjour ski à Saint-Lary-Soulan :

- année scolaire : 2024-2025
- exercice budgétaire 2025 (sauf acompte)
- destination : Saint-Lary-Soulan (65)
- chargée de projet : Madame Sandra LARCHÉ
- public visé : classes de 5^{ème} (73 élèves partants + 6 accompagnateurs)
- dates : du lundi 17 mars au vendredi 21 mars 2025
- coût prévisionnel du séjour : 30 695,54 € (cf. budget en annexe)
- montant individuel de la participation des familles : 327,00 € (3 x 109,00 €)
- prise en charge de la part des accompagnateurs : prélèvement sur le fonds de roulement de 2 331,31 € à inscrire au budget de l'exercice 2025.

Le chef d'établissement est autorisé à :

- procéder à l'inscription des élèves et à l'encaissement des participations familiales aux frais du séjour
- signer tous les documents (contrat, convention, ...) relatifs à ce voyage scolaire.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

2. Acceptation de dons

- ☐ Don de 1 500,00 € du Foyer Socio-Educatif du collège à affecter aux recettes 2025 (746800) du voyage scolaire à Saint-Lary-Soulan.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ☐ Don de 2 993,23 € de l'Association des Parents d'Élèves du collège à affecter aux recettes 2025 (746800) du voyage scolaire à Saint-Lary-Soulan.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ☐ Don de 316,00 € de l'Association des Parents d'Élèves du collège à affecter aux recettes 2024 (746800) des projets pédagogiques et ventiler comme suit :
 - 292,00 € pour la prise en charge des activités de la sortie 6^{ème} à Rochefort (28 mai 2024)
 - reliquat de 24,00 € pour la prise en charge des activités 2024 de la chorale.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3. Contrats et conventions

- ☐ FNCS Charente / APEMC

Proposition de renouvellement de la convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Chorales Scolaires de Charente (ex APEMC).

Collaboration pour le développement des pratiques musicales collectives et l'organisation de spectacles inter-établissements au titre de l'année scolaire 2024-2025.

Contributions :

- de la FNCS Charente : organisation logistique des rencontres et communication
- du collège : adhésion annuelle de 50,00 € et participation forfaitaire de 300,00 € pour la mise en œuvre du projet.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

○ Lycée Victor Hugo (Poitiers)

Proposition de renouvellement de la convention d'adhésion au groupement de services du Centre de Ressources pour l'Enseignement des Sciences (2005).

Procédure groupée pour l'acquisition et/ou la réparation de montages pédagogiques et matériels nécessaires à l'enseignement des sciences physiques.

Contribution : aucune.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

○ Otis

Proposition de souscription à un service de maintenance connectée complémentaire au contrat de maintenance de l'ascenseur FEF84.

Suite à la mise en conformité de la téléalarme de l'ascenseur et au remplacement de la ligne téléphonique analogique hors service par un module GSM, prise en charge de l'abonnement pour la carte SIM.

Validité de la mise en place du dispositif (30 août 2024) jusqu'au terme du contrat de maintenance (31 décembre 2025).

Coût annuel : 180,00 € HT.

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

○ Volterres

Engagement du fournisseur pour la fourniture et l'acheminement de l'énergie électrique à compter du 1^{er} janvier 2025.

Inscription de l'établissement dans le dispositif d'achat groupé « ELEC 2025 » piloté par l'UGAP pour le recensement des besoins et la procédure de mise en concurrence.

Proposition de contrat à suivre avec le fournisseur Volterres retenu pour le lot n° 8 (PDL C5-C1 / ex tarif jaune) à l'issue de l'appel d'offres.

Validité du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Crédits pédagogiques globalisés

- Répartition de la dotation MEN 2024 :

Proposition de ventilation de la dotation globalisée 2024 attribuée par le Rectorat et regroupant les crédits de fonctionnement pédagogique pour les dépenses obligatoires (droits de reproduction et manuels scolaires).

Enveloppe 2024 de 2 385,72 € composée :

- du reliquat 2023 de 135,72 €
- de l'avance 2024 de 950,00 € (décembre 2023)
- du solde 2024 de 1 300,00 € (juin 2024).

Répartition proposée :

- droits de reprographie : 551,65 €
- manuels scolaires : 1 834,07 €

Résultats du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

5. Décisions Budgétaires Modificatives

- Présentation pour information des Décisions Budgétaires Modificatives 2024 :

- N° 2400007 du 10 juillet 2024 (type 21)
Ouverture en recettes et compensation en dépenses (SRH / 0DENR) de la ligne :
SRH / 0DIV (recettes diverses) + 5,50 € = 5,50 €
pour la prise en charge de la revente des huiles alimentaires usagées.
- N° 2400008 du 11 juillet 2024 (type 21)
Ajustement en recettes et dépenses de la ligne :
AP / 0VOYBARC (voyage Barcelone) - 1 230,89 € = 20 349,61 €
pour l'intégration du bilan du séjour et la prise en charge des remboursements aux familles.
- N° 2400009 du 06 octobre 2024 (type 21)
Ajustement ou ouverture en recettes et dépenses (SRH / 0DENR) des lignes :
SRH / 2FCSH (fonds commun des SRH) + 4 016,00 € = 5 569,00 €
ALO / 2VIAB (subvention complémentaire énergie) + 11 000,00 € = 11 000,00 €
pour la prise en charge de subventions du Département.

Départ de Mme Cosson Descubes à 19h05 .

- Présentation des opérations de la Décision Budgétaire Modificative n° 2400010 soumise au vote :

- Opération de type 33 (affectation d'une ressource nouvelle non spécifique impactant le montant total du service)
Prise en charge en recettes et dépenses des opérations induites par la répartition de la dotation globalisée 2024 :
AP / 13COR - 800,00 € = 0,00 €
AP / 13MS- + 1 328,35 € = 1 834,07 €
AP / 13REP + 21,65 € = 551,65 €
- Opération de type 33 (affectation d'une ressource nouvelle non spécifique impactant le montant total du service)
Prise en charge en recettes et dépenses des redevances induites par le renouvellement de la convention d'occupation précaire du logement n° 3 pour la période du 13 juillet au 31 décembre 2024 :
Recette ALO / 0COP + 1 964,52 € = 4 200,00 €
Dépense ALO / 0COP + 841,94 € = 1 800,00 €
Dépense ALO / 0GAZ + 1 122,58 € = 2 522,58 €

Résultats du vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

Incidents sur le parking devant le collège.

Mme la Principale lit le courrier des agents du collège sur les incivilités récurrentes et le stationnement sauvage devant le collège.

M Maindron propose de solliciter des passages plus réguliers de la gendarmerie . Nous précisons que les créneaux de passage plus importants pour la gendarmerie sont 8h15 et 15h.

Un réflexion sur l'accès des personnels vers le deuxième parking est en cours.

La séance est levée à : 19h30

La Présidente du CA :



Le secrétaire de séance :



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 10 octobre 2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A(*)	E[☑]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BELVEZE Isabelle	P						
	Adjoint- Gestionnaire	BAZIN Arnaud	P						
	C.P.E.	PANNAUD Aurélie	P						
ELUS OCAUX	Collectivité de rattachement	GUIMBERTEAU Chantal	P						
	Collectivité de rattachement	CABRI Christophe		A					
	Groupement de communes	MAINDRON Bernard	P			SURGET Hélène			
	Commune siège	COSSON-DESCUBES Suzy		A					
PERSONNALITES QUALIFIEES		NEAU Christelle	P						
		MOUNIER Pascal			E				
TOTAL		9	6	2	1				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LARCHE Sandra	P			PICH Isabelle			
		MASSUYAU Alexandra			E	BRIELLE Natacha	P		
		GENESTE Laurent	P			BONNIER Sandra			
		BERTHELOT Fabienne			E	MULLER Nathalie	P		
		RENOUARD Nathalie	P			RAFIN Bruno			
		PARIS-AGUERRE Loréva		A		PERRIER Shirley			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers,	PELLETAN Céline	P			HASNAIN Muhammad			
		AUBRY Stéphanie			E				
TOTAL		8	4	1	3		2		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LISSORGUES Olivier			E				
		GARDEY Sébastien	P						
		THOMANN Emilie	P						
		BOSSUET Dephine			E				
		MILLASSEAU Céline		A					
		DURAND Benjamin		A					
	Elèves	NATUREL Lily		A		MARIAU Marie-Lou			
		LOPES Noah		A		CLERGEAUD Natan			
TOTAL		8	2	4	2				
A titre consultatif		KIROUANI Fabienne							
		DAUNIZEAU Emilie							